

<u>CODE</u>	<u>INTITULE</u>	<u>ACTE</u>	<u>GESTIONNAIRE 1</u>	<u>GESTIONNAIRE 2</u>
A7	Massif de Rambouillet classé Forêt de Protection	Décret du 11/09/2009	ONF (Office National des Forêts) Agence interdépartementale de Versailles 27, rue Edouard Charton 78000 Versailles	
AC1	Château situé CD n°42 (à BEHOUST)-Façades et toitures du château et des communs y compris les écuries	IMH du 12/10/1976	Ministère de la Culture et de la Communication STAP 78 (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Yvelines) 7, Rue des Réservoirs 78000 VERSAILLES	
AS1	Aqueduc de l'Avre	Loi du 05/07/1890 déclarant DUP les travaux à exécuter par la Ville de Paris pour le captage, la dérivation et l'adduction à Paris, des eaux de sources dites de la Vigne et de Verneuil. Décret du 11/	ARS (Agence Régionale de Santé) Service Hygiène du Milieu 143 Boulevard de la Reine – BP 724 78007 VERSAILLES Cédex	
I3	Canalisation de gaz MONTOIR-BEYNES (diamètre 900 mm)	Arrêté ministériel n° 06-254 du 4 août 2006 portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquide ou liquéfiés et de produits chimiques.	GRTgaz (Région Val de Seine – Pôle Exploitation)) 26 rue de Calais – 75436 PARIS CEDEX 09 (Tél. : 01.40.23.36.36)	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie 10 rue Crillon 75004 PARIS
I7	Stockage souterrain de gaz de BEYNES	Décret du 26/05/1968, modifié le 24/03/1980 et prorogé par décret le 12/08/1992 et le 27/05/2010	STORENGY – Site de stockage de Beynes Filiale du Groupe GDF Suez 12 rue Raoul Nordling 92270 BOIS COLOMBE	MEDDE – DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) 10 rue Crillon 75004 PARIS
PT3	Câble RG 78848 SAINT LEGER - MONTFORT via HOUDAN	Code des Postes et des communications électroniques L45-9, L48 et R20-55 à R20-62	Orange SA Unité de pilotage réseau Ile de France 20 rue de Navarin 75009 Paris	
T1	Ligne SNCF de SAINT CYR à SURDON (Paris-Granville)	Loi du 15/07/1845 Code de la Voirie Routière (créé par la loi n°89-413 et le décret n°89-631) dont les articles L.123-6 et R.123-3 + L.114-1 à L.114-6 + R.131-1 et suivants ainsi que R.141-1 et suivants	RFF (Réseau Ferré de France) Direction Régionale 147 avenue de France Immeuble Equinoxe 75013 PARIS	SNCF Délégation Territoriale immobilière de la Région Parisienne 5/7 rue du Delta 75009 PARIS